

**COMITÉ ALPES
MARITIMES**
FFHANDBALL



«Esterel Gallery » - Maison Régionale des Sports
809, Boulevard des Ecureuils - 06210 MANDELIEU
Tel. 04-92-97-46-73

6306000@ffhandball.net <http://www.comite06handball.fr>

Madame la Présidente, Monsieur le Président
PETF + 16 ans Féminin Poule A

Mandelieu le 12 octobre 2017

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite à la mise en place de bassins géographiques sur la ligue PACA, le club de Le Luc en Provence intègre le championnat PETF secteur 06 en poule A et prend la place de l'Exempt. Quel que soit son classement à l'issue de la seconde phase, le club de Le Luc en Provence VHB ne peut prétendre être champion départemental secteur 06 et ne peut prendre la place d'un club du Comité 06 quant à l'accession en PNF saison 2018/2019.

Le club de Le Luc en Provence doit reporter les journées 1 et 3. La journée n°1 contre O.Antibes JLP doit être reportée au week end du 04/05 novembre 2017. La journée n°3 contre AS Cannes Mandelieu doit être reportée au week end du 10/11 février 2018. Le club de Vallis Auréa doit reporter la journée 2 contre Le Luc en Provence au week end du 25/26 novembre 2017.

La CDOC validera les reports après accord écrit des clubs adverses.

L'arbitrage est assuré par la Commission Départementale d'Arbitrage.

Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

Je vous rappelle que les horaires de rencontre de cette catégorie sont :

- Début de match le samedi de 18h30 à 21h00, le match devant se terminer avant 22h30.
- Début de match le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 30 jours avant la rencontre, exception faite pour les deux premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la
Commission d'Organisation des Compétitions
R. BADALASSI

